

"Aménagement

Balades diagnostiques

En complément au sondage, des balades diagnostiques ont eu lieu cet automne dans différents quartiers de la ville. Ces moments d'échange sur le terrain ont permis d'identifier, avec la population, les enjeux de Bulle et ceux propres à chaque secteur. Les résultats du sondage et des balades seront présentés début 2026. Ils serviront de base à l'élaboration du nouveau projet de territoire du PAL.

Sondage sur le PAL: 811 mercis!

Vous avez été 811 à donner votre avis sur la révision générale du Plan d'aménagement local (PAL). Ouvert à toutes les personnes qui vivent, travaillent ou fréquentent Bulle, ce sondage a permis de recueillir vos attentes pour le futur de notre territoire. Il faisait suite à la soirée d'information publique marquant le lancement du processus participatif.

PAL

révision générale du plan d'aménagement local de Bulle

Une démarche participative!

Bulle repense son territoire avec la population

La Ville de Bulle a engagé la révision générale de son Plan d'aménagement local (PAL) et continuera d'impliquer la population. Après une séance d'information publique, un sondage en ligne et des balades diagnostiques dans différents quartiers, la démarche se poursuivra l'an prochain avec des ateliers participatifs.



Le Plan d'aménagement local (PAL) est l'instrument de référence pour planifier et encadrer le développement d'une commune. Ce document légal fixe les règles à respecter en matière d'aménagement du territoire. Il vise à concilier les besoins de la population en matière de logement, de mobilité, d'infrastructures publiques, d'attractivité commerciale, d'environnement ou encore d'énergie. La dernière révision générale du PAL de la Ville de Bulle remontant à 2010, il est nécessaire de revoir ce document stratégique, conformément à la législation qui prévoit une révision tous les 15 ans.

Cette révision générale a pour objectif de promouvoir la création de logements de qualité, renforcer le lien social et la qualité de vie, soutenir la vitalité du tissu économique local, favoriser des modes de mobilité efficaces et durables et, ainsi, contribuer à l'adaptation aux changements climatiques. Ce processus s'inscrit dans un contexte de forte croissance démographique et répond à la nécessité d'actualiser les outils juridiques et techniques permettant d'assurer un développement territorial harmonieux, durable, attractif et en adéquation avec les planifications supérieures régionales, cantonales et fédérales.

CONSTRUIRE L'AVENIR DE BULLE ENSEMBLE

La Ville de Bulle a souhaité placer la participation citoyenne au cœur du projet. La démarche a débuté le 8 septembre dernier avec une soirée d'information publique à l'Hôtel de Ville, qui a réuni quelque 150 personnes. Cette rencontre a permis de présenter le contexte et les enjeux de la révision générale du PAL, ainsi que les étapes de la démarche participative. L'objectif: préciser, avec la population, une vision stratégique du territoire autour de thématiques clés, en tenant compte des attentes et besoins exprimés.

Structuré selon différentes échelles du territoire communal, un sondage en ligne, ouvert du 8 au 28 septembre 2025, a permis à 811 participantes et participants - habitants, travailleurs ou usagers de la ville de Bulle - de s'exprimer sur leurs perceptions et leurs besoins, tout en manifestant leur intérêt pour la suite du processus.

En octobre et novembre, des balades diagnostiques ont été organisées dans différents quartiers - Gare/centre-ville, La Tour-de-Trême, Bouleyres, Terraillet-Dardens et la Léchère - afin d'identifier, avec la population, les enjeux de Bulle et ceux spécifiques à chaque secteur. Les résultats du sondage et des balades seront présentés au début de l'année 2026. Ils serviront de base à l'élaboration du nouveau projet de territoire du PAL.

DÉFINIR UNE VISION CITOYENNE

Des ateliers thématiques auront lieu à l'automne 2026 pour discuter avec la population du nouveau projet de territoire du PAL et établir une vision citoyenne pour le territoire bullois. La restitution des résultats de la démarche participative et leur intégration dans le projet est prévue en 2027.

Une fois la révision générale terminée, à l'horizon 2029, la Ville présentera publiquement la nouvelle version du PAL lors d'une séance d'information et d'une exposition avant sa mise à l'enquête publique. L'occasion, pour la population, de prendre connaissance des grandes orientations retenues. Avec cette approche participative, la Ville de Bulle souhaite renforcer l'implication des usagers et usagères dans les processus d'aménagement,

en privilégiant une méthode de travail ouverte et transparente.

LES 7 ÉTAPES DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

08.09.2025 / Séance d'information publique

08 - 28.09.2025 / Sondage en ligne sur le territoire bullois et les besoins futurs

10 - 11.2025 / Balades diagnostiques dans différents quartiers

Début 2026 / Résultats du sondage et des balades diagnostiques

Fin 2026 / Ateliers citoyens

2027 / Restitution de la démarche participative et intégration de ses résultats dans le projet de territoire

2029 / Présentation publique, mise à l'enquête du PAL

INFOS

www.bulle.ch/PAL

Objectifs de la révision générale du PAL

